

COMMUNE
MONTPELLIER

NOMBRE D'HABITANTS
281 613

LE CONTACT

Philippe Saurel,
Maire de Montpellier

Françoise Betton, directrice des EHPAD
du CCAS de Montpellier
francoise.betton@ccas.montpellier.fr



PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

LES ÉTUDIANTS LOGÉS DANS DES EHPAD

D'un côté des étudiants à la recherche d'un logement à loyer modéré. De l'autre des personnes âgées isolées... Une double problématique à laquelle la Ville de Montpellier et son CCAS répondent avec un dispositif original : la colocation étudiante en Ehpad. Le principe est simple : en échange de quelques heures de bénévolat par semaine auprès des seniors, les étudiants pourront loger dans un des Ehpad de la Ville, avec à la clé un loyer très attractif. Un projet récompensé d'un prix Territoria d'or dans la catégorie "Civisme et Citoyenneté".



25 000 €



INVESTIS POUR LES TRAVAUX
ET L'AMEUBLEMENT COMPLET
DES LOGEMENTS POUR LES
ÉTUDIANTS

4 OBJECTIFS

- Offrir un logement à loyer très modéré à des étudiants
- Construire un projet intergénérationnel durable
- Créer des moments de convivialité et de partage
- Ouvrir les Ehpad sur leur quartier

4

LOGEMENTS
POUR 11 ÉTUDIANTS
EN COLOCATION

3

HEURES DE
BÉNÉVOLAT
PAR SEMAINE



3

RÉSIDENCES
CONCERNÉES
(226 RÉSIDENTS)



« L'accueil des étudiants en colocation dans les Ehpad participe au nouvel élan donné à notre intervention. Ce dispositif témoigne aussi de notre volonté de faire de Montpellier un laboratoire social au bénéfice d'une plus grande solidarité. »

Philippe Saurel, Maire de Montpellier,
Président du CCAS et Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

DES JEUNES EN PRÉCARITÉ...

Une étude menée par le CCAS de Montpellier pose un chiffre sur une réalité vécue partout en France : près de 20% des étudiants sont en situation de précarité. Première difficulté pour ces jeunes : se loger. En effet, le budget logement ne cesse d'augmenter, ce qui n'est pas sans poser problème pour une partie des étudiants : « nombreux sont ceux qui doivent demander une aide d'urgence », explique la Ville de Montpellier.

...DES SENIORS ISOLÉS...

Les seniors de la Ville aussi font face à des difficultés, avec un isolement de plus en plus prégnant. Là encore, la problématique n'est pas propre à Montpellier. Même en Ehpad, rompre cet isolement est devenu une priorité.

...ET UNE COLOCATION INÉDITE !

Pour faire face à ce double enjeu - répondre à la précarité des étudiants et à l'isolement des seniors - la Ville de Montpellier et son CCAS a eu l'idée de mettre en œuvre une colocation étudiante originale, au cœur même de trois

établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Concrètement, et depuis septembre 2018, une douzaine d'étudiants ont été sélectionnés pour habiter dans quatre anciens logements de fonction de ces résidences, entièrement rénovés par un groupe de jeunes en insertion dans le cadre d'un chantier citoyen.

Ces étudiants bénéficient d'un loyer modéré (à partir de 190 €/mois toute charge comprise et hors APL) et proposent, en échange, trois heures de bénévolat par semaine. Ce temps est consacré « à effectuer des sorties ou participer à des activités avec les aînés selon leur disponibilité et leurs centres d'intérêt », résume la collectivité. Ce programme, établi à l'avance, est réalisé en lien direct avec les équipes de l'Ehpad, et notamment les personnes dédiées à l'animation.

Et pour renforcer encore un peu plus les liens entre étudiants et seniors, les jeunes colocataires ont la possibilité de prendre leur repas dans la salle à manger de l'Ehpad, pour 5 € seulement.

OUVRIR LES EHPAD SUR L'EXTÉRIEUR

À travers cette initiative, la Ville a façonné un projet intergénérationnel « gagnant - gagnant ».

Au-delà de l'aspect financier, les étudiants nouent des liens étroits avec les seniors et peuvent s'enrichir de leurs expériences. Ils découvrent aussi l'ensemble des métiers liés à la résidence. Pour les personnes âgées, l'arrivée de ces jeunes crée dans les résidences une nouvelle dynamique. C'est également une formidable ouverture sur le monde extérieur, et une façon de « casser l'image préconçue des Ehpad ».

Pierre-Laurent Pizy

LES ÉTUDIANTS RÉPONDENT PRÉSENTS

Le premier appel à candidature pour ces colocations a été lancé en mai 2018. 42 dossiers ont été enregistrés, 25 candidatures complètes ont été examinées et 11 candidats ont été retenus. Le CCAS reconduira ce projet de colocation étudiante et proposera dès septembre 2019, deux appartements supplémentaires.